



Recyclage et Tri sur point de vente

Mettre en place une **LOGISTIQUE de récupération** et une **réflexion d'optimisation de vos déchets** et de leur **impact environnemental**, dans le quotidien de l'entreprise, dans des points de vente du réseau, quelques soient les volumes et les situations géographiques.

DOMAINES D'INTERVENTION

Tri sélectif DEEE, papiers, cartons,

- Théâtralisation de la collecte de vos déchets en point de vente.
- Développement d'une signalétique personnalisée.

Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)

Réseau National d'enlèvement

MAÎTRISE COMPLÈTE DE LA Chaîne de valorisation de vos déchets



LA SIGNALÉTIQUE DE Tri

- Claire et simple à comprendre
- Couleur par famille de déchet
- Identification des points de stockage des recyclables
- Personnalisation à vos couleurs

La signalétique d'interdiction de jeter

- A apposer sur les contenants concernés



LES DEEE

Les Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques

Obligation de recyclage (conformément au décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et

électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements).

- Câbles et prises
- Écrans
- Electroménager
- Piles usagées

CONTACT

LE GESTE ENVIRONNEMENTAL

Tél. 01 46 32 88 70 / 06 62 66 39 23 - Mèl : info@legesteenvironnemental.com

Bilan Carbone® et Conseil en Développement Durable - 97 av. du Général de Gaulle - 92140 CLAMART